

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 46 (1908)
Heft: 26

Artikel: A bord du "Winkelried" en 1828 : [suite]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-205147>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haenstein & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.



† JULES CAPRÉ

Les hommes de la trempe de Jules Capré sont trop rares pour que le *Conteur* ne tressaille pas douloureusement à la nouvelle de leur mort. Avec le défunt pronostiqueur de Chillon, le canton de Vaud perd une de ses figures les plus originales, et notre journal un ami et un collaborateur qui, cloué déjà sur son lit, nous envoyait encore, il y a une année, un article plein de gaieté, de malice et de sereine philosophie.

CHOSSES QUI S'EN VONT

Il y a une grande mélancolie, pour nous autres vieux, à voir disparaître les choses qui ont accompagné nos années de jeunesse, ces choses qui semblaient faire partie intégrante de notre vie, parce qu'on les voyait tous les jours, aux mêmes heures, et qu'on avait fini par les aimer d'une affection d'habitude.

En vain, sommes-nous forcés de convenir que le progrès moderne nous rend au centuple ce qu'il a relégué dans le néant de l'oubli, nous regrettons, malgré nous, les choses disparues, et n'accueillons pas toujours avec empressement celles qui les remplacent avantageusement.

A y regarder de près, et pour peu que nous sachions analyser notre moi intérieur, nous découvrons que la vraie cause de la tristesse des choses disparues, c'est que le temps n'est plus où elles nous charmaient, parce que la jeunesse et la joie de vivre nous présentaient ces choses sous un prisme d'illusions.

Il y a quelques années, dans les colonnes de ce même *Conteur vaudois*, nous déplorions la disparition du tricot comme portant un coup fatal aux paisibles joies familiales, et nous étions sincère dans nos regrets. Aujourd'hui, qui donc songerait à s'affliger de ce que la machine à tricoter est venue, en joignant l'utile à l'utile et au bon marché, donner aux dames des loisirs qu'elles emploient à autre chose de non moins utiles ou de plus artistiques ?

Et voici ce que nous nous disions pour nous consoler de la chute dans l'oubli, de ce petit objet qui a tenu tant de place dans la vie de nos ascendants, la tabatière, l'innocente et honnête tabatière, qui fut la joie de notre grand-mère, la compagne inspiratrice des travailleurs de la pensée. Aux quelques grinceux qui l'accusaient d'être un tyran, appelé l'« habitude », nous répondrons que ce tyran était après tout débonnaire, car il se laissait aisément vaincre par une volonté soutenue.

Demandez un pareil effort à un grilleur de cigarettes ou à un habitué du « distac » de notre temps !

Oui, la chère défunte était honnête, et sans malice ; les méfaits qu'on lui reprocha parfois, donnaient du travail à la blanchisseuse et contraignaient la ménagère indolente à balayer quotidiennement les endroits où le priseur avait stationné. Ainsi, d'un désordre momentané,

l'ordre résultait, sans compter que le renouvellement fréquent du linge intime est chose fort hygiénique.

L'on sait, n'est-il pas vrai, combien est embarrassant le choix d'un objet propre à être offert en cadeau à un monsieur, jeune ou vieux, et la profusion des choses que l'industrie moderne jette devant nos yeux augmente encore nos indécisions. Il n'en allait pas ainsi au « bon vieux temps des tabatières ». Tout fervent priseur était assuré de voir s'accumuler dans ses tiroirs un nombre incroyable de ces précieux récipients : tabatières d'argent, de corne, de buis, de merisier, toutes attestant de bons et loyaux services, et imprégnées pour toujours du parfum violent de la plante à Nicot.

Ajoutons que la tabatière était entre les mains de priseurs polis, un objet essentiellement sociable. La présenter d'un geste engageant à toute personne rencontrée, priseuse ou pas, gagnait le cœur des humbles et resserrait les sentiments de fraternité ; tandis que, refuser la prise offerte passait pour une incivilité, presque offensante. Aussi les non amateurs de la poudre odorante se contentaient-ils de la broyer quelques secondes entre le pouce et l'index, pour la laisser tomber peu à peu, sans en avoir l'air.

Il nous serait difficile, vu notre incompetence en la matière, d'établir si l'excitation chronique de la muqueuse nasale valait, comme sensation, l'état de béate demi-rêverie qu'aujourd'hui l'on demande à la fumée du tabac oriental ou de telle autre grande marque. Quoiqu'il en soit, nous avons le sentiment que nous devions un souvenir ému à ce qui fit un grand bonheur à nos chers ascendants disparus. Il leur fallait si peu pour être heureux ! En cela, ils furent nos modèles. Pourquoi ne savons-nous pas les imiter ?

M^{me} S. T.

ENTENDU

La nature. — Les petits garçons de La Sarraz sont aussi studieux que ceux des autres villes. Témoin en est fourni par le jeune Roger, âgé de cinq ans, qui déjà commence à lire.

Attentif, il épèle : ma-man, ba-teau, na-tu-re. Il s'arrête, réfléchit, secoue les boucles de sa coiffure « aux Enfants d'Edouard », dont il est très fier, et demande des explications à sa mère sur le mot « nature ». Elle lui dit que la nature c'est tout ce qui l'entoure, tout ce qui est grand et beau, le lac, les montagnes, les arbres, les plantes.

Le lendemain Roger se promène en compagnie dans un jardin bien entretenu où croissent des légumes délicieux.

Les salades fascinent Roger. Il devient grave. Les désignant du bout du doigt, il interroge sa mère.

— Dis, maman, est-ce que les salades de madame Cabriole c'est aussi « de la nature ».

*

Un hommage au « Conteur ». — Deux jeunes filles écoutent une de leurs amies qui leur lit

un article du *Conteur*. Lecture terminée, on dit sa façon de penser et les compliments pleuvent. Mais, l'hommage le plus grand n'a pas encore vu le jour...

— Eh bien, moi, fait énergiquement l'une des auditrices, j'adore le *Conteur* — au moins il est vite lu.

(Avis à ses collaboratrices et collaborateurs.)
A. S.

A BORD DU « WINKELRIED » EN 1828¹

Nous eûmes bientôt franchi l'étroite passe bordée de pieux, à travers laquelle on tend de fortes chaînes, le soir, pour fermer le port. Derrière nous, la ville de Genève fuyait et se rapetissait de plus en plus. Ses maisons sont si serrées qu'on n'en voit guère autre chose que les toits. J'aurais voulu que la silhouette de quelque tour ou d'un ou deux édifices imposants vint apporter quelque variété à un tableau qui doit sa grande beauté à la position de la ville sur le flanc d'une colline.

Tandis que l'orchestre du bord jouait de rechef, le *Winkelried* avançait droit devant lui, à égale distance des deux rives, dont on voyait distinctement les moindres détails. C'est ainsi que, à droite et à gauche, se succédèrent pendant une heure de belles maisons de campagne, des parcs, des lopins de vigne. Le grand nombre des villas étonnait fort le Français ; il n'en avait jamais vu autant sur un espace aussi restreint, pas même dans les environs de Paris. A quoi, le voyageur à la perruque lui fit remarquer que la chose n'avait rien de surprenant près d'une ville qui compte environ trente millionnaires. « Sacristi ! » fit le Français. « Trente millionnaires ! » murmura le corpulent Hollandais en tournant d'un air pensif sa tabatière entre ses doigts. « Trente millionnaires ! » répéta le Parisien tout en courant d'un banc à l'autre, comme pour communiquer la nouvelle à tout le bateau.

A mesure qu'on s'éloigne de Genève, on voit le Salève s'abaisser, reculer et disparaître enfin tout à fait ; ainsi font aussi les Voirons ; seul, le Mont-Blanc, au milieu de sa suite argentée, demeure longtemps visible. Nous passons à Versoix, puis à Coppet, que domine le château du baron de Staël. Voici la petite ville de Nyon. La cloche du bord tinte, le *Winkelried* s'arrête au milieu d'une quantité de canots ; il débarque des passagers et en embarque aussi. C'est l'affaire de cinq minutes ; puis la traversée se poursuit. Les maisons de Nyon tournées du côté du lac n'ont rien de bien remarquable ; mais le site de la ville est joli, et il emprunte un certain caractère au vieux et massif château perché sur la colline.

Le promontoire que contourne ensuite le bateau s'appelle le Cap de Promenthoux ; il fait face à une presqu'île de la rive opposée, la Pointe d'Yvoire. Ces deux langues de terre ont ceci de particulier qu'elles partagent le Léman en deux parties : le Petit-Lac et le Grand-Lac, celui-là

¹ Voir le numéro du 13 juin.

formant le bras de Genève, celui-ci s'étendant à l'est jusqu'à la chute du Rhône dans le Léman. Ce passage du Petit-Lac dans le Grand-Lac cause une impression plus forte presque que celle qu'on éprouve au moment où de la Tamise on débouche dans la mer. Là, on a été préparé petit à petit au tableau qui va se présenter; on se figure d'ailleurs naviguer déjà dans les eaux de la Manche en aval de Gravesand, tant le fleuve s'est élargi. Rien de semblable quand on double le cap de Promenthoux en venant de Nyon: à vos yeux étonnés s'étale soudain une nappe d'eau qui mesure jusqu'à trois lieues de largeur entre Rolle et Thonon et dont les contours, à cause de leur éloignement, ne montrent plus les menus accidents du terrain, mais seules les grandes lignes des monts qui les dominent. Ces hauteurs commencent au-dessus de Thonon et se suivent jusqu'aux sommets de Naye et de Jaman, comme autant de gigantesques châteaux-forts. Je n'avais rien vu jusqu'ici d'aussi imposant. Malheureusement, le *Winkelried*, au lieu de suivre la route au centre du lac, qui nous eût constamment offert ce tableau sous son angle le plus favorable, se mit à longer la rive septentrionale, où le paysage est assez monotone, du moins jusqu'à Morges.

Nous croîsâmes en ce moment un vapeur plus petit que le nôtre, le *Guillaume Tell*, venant de Lausanne et qui nous salua d'une bordée de ses deux petits canons, politesse à laquelle le *Winkelried* répondit en inclinant son pavillon.

La région qui va de Nyon à Lausanne s'appelle La Côte; elle est plantée de vignes où, sur des étendues atteignant parfois une lieue, on ne voit en fait de constructions que les petits pavillons où les vignerons serrent leurs outils. Ce tableau intriguait fort le Hollandais. Je l'entendis grommeler dans sa barbe des paroles intelligibles. Comme le capitaine passait à sa portée, il l'arrêta par sa tunique et, lui montrant du doigt l'immense vignoble:

— Je comprends maintenant, lui dit-il, d'où sortent vos trente millionnaires?

— Vous dites?

— Mais oui, si tant de vignes appartiennent à un seul et même propriétaire, il faut bien qu'il soit un Crésus.

— Permettez, elles ne sont pas à un seul, mais bien aux habitants de ces bourgades que vous voyez, disséminées sur les coteaux.

— Comment se fait-il alors que ces vignerons vivent si loin de leurs biens, qu'il n'y ait aucune habitation d'où ils puissent les surveiller? Vous m'avouerez que cela est bien extraordinaire!

Le brave Hollandais hochait la tête, ce que voyant, le sautillant Parisien alla aux informations à droite et à gauche et ramena un batelier qui confirma les dires du capitaine. Mais l'incrédule n'en voulut rien croire et c'est en haussant les épaules qu'il regagna sa place sur la banquette.

Nous arrivions à Morges. Le bateau stoppa devant le port qu'enserrent deux môles terminés chacun par une tourelle de garde. Des barques conduisirent à la rive quelques passagers et nous en amenèrent d'autres à leur place. Sur l'une des embarcations se dirigeant vers le *Winkelried* se trouvait un particulier si long et si maigre qu'il faisait songer involontairement à quelque fabuleuse araignée. Ses traits étaient loin de dépeindre le parfait contentement. La barque qui le portait ayant atteint l'échelle du bord, deux hommes lui tendirent la main pour l'aider à y monter.

— Non, non! s'écria-t-il avec effroi, je ne mettrai pas les pieds sur ce bateau! Qu'on me ramène à Morges!

— Sois donc sans crainte, lui dit un jeune homme auquel il se cramponnait, nous ne courons aucun danger!!

— Laisse-moi, répondit-il, cette machine ne

m'inspire pas la moindre confiance, on ne peut jamais savoir si ces maudites inventions du temps présent ne vont pas sauter tout à coup!

Je ne sais si on eût pu déterminer finalement ce vieux polltron à monter de lui-même à bord; mais les solides poignets des bateliers le hissèrent en un clin d'œil sur le pont, tandis que la barque s'éloignait.

Il était vraiment terrifié, le pauvre homme, et ne lâchait pas le jouvenceau. Celui-ci, comme je l'appris bientôt, était son fils. Trainant doucement son père, il le mena droit à la machine, pour lui montrer qu'elle n'était pas aussi terrible qu'il se le figurait, lorsque soudain elle se mit à siffler et à gronder furieusement, tandis que les roues se débattaient dans des flots d'écume. A ce tintamarre, le vieillard fit un saut en arrière et, se tenant à peine sur ses jambes vacillantes, s'écria: « Arrêtez, arrêtez! je veux descendre! » Mais les éclats de rire qui partirent de son entourage le firent taire et le calmèrent mieux que tous les raisonnements, et peu à peu il sembla oublier les effroyables périls enfantés par son imagination; au reste, il avait reconnu une ancienne connaissance dans la personne du capitaine, qui vint à lui en l'appelant: « Monsieur le procureur ».

Cependant nous commençons à apercevoir la capitale du canton de Vaud. Du haut de ses collines, la vieille cité et sa cathédrale gothique nous saluaient de tout loin. Ouchy, port de Lausanne, où nous nous arrêtâmes, a de pittoresques maisons qui se mirent dans l'onde. Il y avait là une grande foule, qui poussa de joyeuses acclamations à l'arrivée du *Winkelried*. C'était sans doute jour de marché à Lausanne, car les paysans et les paysannes que nous avions pris à bord à Morges, se rendirent à terre, eux et leurs corbeilles lourdement chargées, et s'engagèrent sur le chemin qui monte droit à la ville. (A suivre.)

Etoiles filantes. — C'est la mode aujourd'hui, dans le monde des reines, princesses, duchesses, comtesses et C^{ie}, que ces grandes dames s'envolent un beau jour du foyer conjugal, pour aller, en compagnie d'un galant, jeune, beau et de condition modeste, filer le parfait amour dans quelque coin perdu, ignoré de l'époux navré et penaud, des policiers au flair infailible, et connu seulement des journalistes et du public.

L'autre jour, un monarque européen visitait un village de ses états. C'était justement fête de tir. On lui présenta le « roi » de la fête:

— Ainsi nous sommes collègues, dit le monarque en tendant la main au héros de la journée.

Celui-ci, interloqué, réfléchit un instant. « Collègue?... Collègue?... »

— Ah! sire, c'est juste! ma femme aussi m'a abandonné l'autre jour.

Regrets. — Entendu mercredi dernier, jour de marché, sur la place de la Palud.

— Oh! voyez-vous, madame, je ne sais pas vraiment pourquoi je me suis mariée, moi qui n'aimais pas faire la cuisine et les enfants.

L'AGNI ROBA

T'ENLEVAI pi po on Louis Queliard! Bâgro de soulon de taborniau et de matafan que l'é, quand bin n'a jamé z'on z'u età ao bou de Cery! S'é-te pas laissi robâ on agni l'autr'hi. Et va! on bin galé agni que sa faille l'ai avâi fê lo dzo que l'avant veilli lo vin couet vè la Luise à Tampon, vo sède prau! la felhie à Zabet, que l'avâi mariâ Tampon, que l'avâi z'u on boubo la mima né. L'avan dan quasu accutsi ein mimo temps, la faille et li.

Dan, vaicè mon Queliard, que l'avâi fauta d'ardzeint po payi onna misa de bou su Savegny, que sè rezout a mena son bocon d'agni à

onna fâire de bîte pè lo Tunnet à Lozena, on demicro. Le partant dan lè dou, li et l'agni, que menâve ao bet d'onna petita cordetta, et ma fâi, faliu s'arretâ pè Marin po bâire quartetta, po cein que l'avâi la tserrière dan bâre asse à la dêcheinta que lo tsemin de fê de Nâve. Ne sè trâove-te pas lè avoué quatro croufo guieux, dâi melebâgro que l'avant travailli pè lè bou dau Dzorât po la communa et rupâvant lo dzornâ dévânt de s'èin allâ. Cliu quatro corps lè cougnessant tote que lè boune et l'idée lau vint d'èin djuvi de iena à Queliard. Mâ, assebin, porquie s'arretâve-te tant grand-teimps pè cli Marin, cli soulon de Queliard?

Vaitè dan mè quatro compagnon que se compilliant on bocon et que saillant que dévânt iò sè mettânt à dêcheindre avau la route contre lo *Sêlâo* (cli cabaret que l'ai a on djû de guelhie dévânt). Lo premi sè site vè lo terrau tandu que lè z'autro allâvant on bocon pe liein tant que vè lo *Lion d'or*, iò lo second se site assebin, lo troisièmo va on boquenet pllie avau et lo derrâi oncora pe lèvé.

Peindeint ci teimps, mon Queliard l'avâi prâi son agni su lè bré et lo portâve quemet on porte on boutte, quand vaicè que l'arreve dévânt lo *Sêlâo*, iò l'étâi lo premi estafié.

— Bondzo l'ami, que l'ai fâ dinse. Io allâ-vo dinse avoué cli galé petit tsin que vo portâde dein voutrè bré?

— Quemet! on tsin! l'è on agni, so rèpond Queliard.

— Quaisi-vo, vo z'îte sou, l'è bo et bin on tsin. Quauque menute aprî, vaicè que l'arreve pè vo lo *Lion d'or* iò lo second estafié l'ai dit:

— Eh! l'homme, que voliein-vo fêre avoué cli petit tsin?

— Quin tsin?

— Cli que vo portâde.

— Mâ l'è on muton, on agni.

— Mè bourlâ se vo n'îte pas fin sou de crère que l'è on agni, l'è bo et bin on tsin.

Et Queliard va pllie lève ein sè deseint ein lî-mimo quemet cein sè fasâi que desant-tf que portâve on tsin.

Lo vaicè vè lo troisièmo.

— E-te la môda tsî-vo de portâ lè tsin su sè bré, que l'ai fâ la tsaravolta?

— Mâ, avoué voutron tsin... vo dio que l'è on agni.

— Quaise-vo! l'è on tsin et que vaut pas tchè.

— Crâide-vo? vaicè dza dou que m'ant de lo mimo affère.

— Bin su que l'è on tsin.

— Eh! mon Dieu te possibllio, que sè peinsè mon Queliard, faut bin crâire que l'è mè que mè trompo, du que mè diant ti dinse. Mè faut ein ître su, vaicè quauquon; mè faut l'ai dê-mandâ què l'è que porto. — Dite-vâi, Monsu, que fâ ao quatrièmo lârô qu'arrevâve justameint, quinna bîte e-te cein que l'è quie?

— L'è on tsin, bin su.

— Crâio que vîgno fou. Faut bin que cein sâi verè, du que tote lè dzein lo brâmant. Mâ, quemet cein va-te que me sâio trompâ. Tot l'èin è de, vâo ître on tsin, l'è mè que vâo corbo, mè sarî trompâ ein Marin.

Cosse deseint, l'accou bas l'agni, sè revire contre Marin ein tracein quemet on fou. N'è pas fauta de vo dere que mè quatro pandoure châtant su lo muton que l'ant bo et bin veindu veingt francs ao gros Fritz, lo boutsi et sè sant bin refè la panse avoué cli l'erdzeint.

Se cein n'è pas verè, vu que lo premi verro de croufo vin que bêvetri sè verâ ein kirche, que met on dit ein français po l'igüe de cerise.

MARC A. LOUIS.

PAUVRE VEUVE!

MADAME X. se désolait de ne pas recevoir de nouvelles de son mari, parti depuis huit jours pour une course de montagne. Le malheureux avait été victime d'un accident; il